

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 5095

72 – SARTHE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DU MANS

Extrait de jugement

Date : 12 juin 2026.

Autre jugement et ordonnance.

407 699 081 RCS LE MANS.

LES TROIS LOGIS.

Forme : S.C.I..

Activité : Non précisé.

Adresse : 20 Grande Allée des Logis, 72530 YVRÉ-L'ÉVÊQUE.

Complément de jugement : État de collocation - Liquidateur : EDDE Olivier, 9 rue Claude Blondeau, 72015 LE MANS CEDEX 2 - DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION concernant la répartition du prix de vente du bien immobilier sis à YVRE-L'ÉVEQUE (72530) 20 Grande Allée les Logis de l'Huisne ayant appartenu à la SCI LES TROIS LOGIS au Tribunal Judiciaire du MANS. Art. R643-11 du code du commerce : Les contestations sont formées dans les 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation. Elles sont faites par requête remise ou adressée au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire devant lequel s'est déroulée la procédure ou dans le ressort duquel la procédure s'est déroulée, à savoir le LE MANS. La contestation est, à peine d'irrecevabilité, dénoncée, dans les dix jours de son dépôt au greffe, aux créanciers en cause et au liquidateur par acte d'huissier de justice. Cet acte indique que les créanciers et le liquidateur doivent constituer avocat dans le délai de 15 jours à compter de la dénonciation. Annonce parue dans le OUEST FRANCE, édition de la Sarthe, le 11/06/26. - N° RG : 24/00168